



Bataille des concessions hydrauliques

Une avancée acquise sous l'impulsion de la CFE Energies que le gouvernement doit concrétiser !

Après plusieurs semaines d'un intense lobbying et d'une mobilisation syndicale exemplaire qui a fait bouger les lignes, la CFE Energies est satisfaite de voir la Commission européenne accepter qu'une solution négociée soit désormais envisagée pour l'avenir du patrimoine hydraulique français. Elle attend désormais du gouvernement qu'il concrétise cette avancée en transformant l'essai !

Depuis de nombreuses années, la CFE Energies n'a eu de cesse de s'opposer à la mise en concurrence des concessions hydroélectriques. Missions de service public, sûreté du système électrique, gestion des usages de l'eau, soutien au parc électronucléaire, première des énergies renouvelables et décarbonées... les raisons de défendre le système hydroélectrique français sont nombreuses. Face au danger pesant sur le patrimoine hydraulique national, le rapport parlementaire Battistel-Straumann comme la loi de transition énergétique ont constitué autant d'occasions que la CFE Energies a saisies pour se mobiliser en faveur de l'industrie hydroélectrique et des salariés qui l'ont bâtie.

Après la mise en demeure de la Commission européenne adressée à la France le 22 octobre dernier, la CFE Energies a redoublé ses efforts auprès du gouvernement, des parlementaires français comme européens et enfin auprès de la Commission européenne pour défendre les spécificités du modèle hydraulique français et ainsi trouver une solution à une mise en demeure qui le met en danger. Sous son impulsion, c'est l'ensemble des organisations syndicales françaises mais aussi européennes qui se sont mobilisées pour trouver une solution qui préserve l'atout pour la France qu'est son hydroélectricité.

La ténacité de tous et en particulier de la CFE Energies a payé puisqu'au lieu d'une procédure d'infraction aux effets dévastateurs, la voie semble désormais tracée entre la Commission européenne et la France pour trouver une solution assurant une ouverture à la concurrence des concessions qui soit négociée et progressive et donc n'insultant pas l'avenir du parc de production hydroélectrique français. Il reste désormais au gouvernement français d'être à la hauteur de la mobilisation syndicale en concrétisant l'avancée obtenue et en mettant fin au marchandage que les gouvernements successifs depuis 2008 ont fait sur le dos de l'hydraulique.

La CFE Energies comme les salariés de l'hydraulique ne comprendraient pas qu'il en soit autrement ! Après s'être autant mobilisée pour défendre l'hydraulique, la CFE Energies ne laissera donc pas le gouvernement gâcher cette belle avancée !